



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 14 juin 2016 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps

AUSI PRÉSENTS : Jacques DesOrmeaux, directeur général
Michael-T. Nguyen, greffier

ÉTAIT ABSENTE : Janet Ryan, conseillère

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 juin 2016.

2016-06-110 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 juin 2016, avec les modifications suivantes :

- Ajout de l'item **L.1** : Autorisation pour l'utilisation du logo de la Ville par le *Baie-D'Urfé Arts, Crafts & Library Association*.
- Ajout de l'item **K.11** : Avis de motion et adoption du *premier projet de règlement n° 876-22 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin de réduire la largeur minimale requise pour les lots situés dans les zones RA, résultant d'une opération cadastrale où l'un des lots créés est utilisé à des fins publics.*
- Ajout de l'item **K.12** : Avis de motion et adoption du *premier projet de règlement n° 875-118 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'élargir la zone PA-3.*

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 10 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Plan de la Ville par rapport à ses activités récréatives et ses parcs.
- Zone d'essai des lampadaires LED dans la Ville.
- Ramassage d'objets encombrants sur le territoire de la Ville.
- Club de tennis de la Ville et possibilité d'y jouer gratuitement.
- Politique de la Ville quant au ramassage de branches d'arbres coupées.

La période de questions se termine à 19 h 53.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport des activités du Poste de quartier 1 du SPVM pour le mois de mai 2016.

Le commandant Sébastien DeMontigny donne un compte rendu des activités du Poste de quartier 1 du SPVM pour le mois de mai 2016.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2016.

La mairesse donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de mai 2016.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2016.

Les conseillers Peter Fletcher, Lynda Phelps et Brian Manning donnent leur rapport de conseiller sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2016.

4. Rapport du directeur général sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2016.

Le directeur général donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de mai 2016.

5. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mai 2016.

Le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mai 2016 est déposé.

6. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mai 2016.

Le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mai 2016 est déposé.

7. Dépôt du rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de mai 2016.

Le rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de mai 2016 est déposé.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mai 2016 à 18 h 45.

2016-06-111 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le procès-verbal de la consultation publique du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2016 à 18 h 45.

2. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mai 2016 à 19 h.

2016-06-112 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le procès-verbal de la consultation publique du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2016 à 19 h.

3. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mai 2016 à 19 h 15.

2016-06-113 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le procès-verbal de la consultation publique du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2016 à 19 h 15.

4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2016 à 19 h 30.

2016-06-114 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2016 à 19h30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

5. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 18 mai 2016 à 19 h.

2016-06-115 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la consultation publique du conseil municipal tenue le mardi 18 mai 2016 à 19 h.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de Nicole Dorion, au nom du Art Reflections Group, demandant d'utiliser la Grange Rouge pour la saison d'automne 2016 afin de continuer leurs réunions hebdomadaires.

Référée à l'Administration.

2. Lettre de David Marlowe au sujet du bruit et la pollution de l'air causés par déchiqueteuse de bois de la Ville.

Déposée.

3. Lettre de Bill Wexler au sujet d'un problème de sécurité publique du terrain de baseball du parc John Weir.

Déposée.

G. ADMINISTRATION

1. Prolongation du contrat d'emploi de Marie-Hélène Bourque, greffière, jusqu'au 1^{er} septembre 2017.

ATTENDU QUE le contrat de travail de Marie-Hélène Bourque se termine à la fin du mois d'août 2016;

ATTENDU QUE Marie-Hélène Bourque est en congé de maternité depuis le mois de novembre 2015; et

ATTENDU QUE le Directeur général n'a pas eu l'opportunité d'évaluer le travail de Marie-Hélène Bourque en tant que greffière;

2016-06-116 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, une prolongation de contrat d'emploi avec Marie-Hélène Bourque jusqu'au 1^{er} septembre 2017.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

2. Nomination d'Alexandra Hobson en tant qu'employée permanente et à titre de greffière adjointe en date du 2 septembre 2016.

ATTENDU QUE Alexandra Hobson a été nommée au poste de greffière adjointe en vertu de la résolution n° 2014-08-216 pour une période de deux (2) ans débutant le 2 septembre, 2014 ; et

ATTENDU QUE le conseil a décidé de nommer Alexandra Hobson en tant qu'employée permanente de la Ville de Baie-D'Urfé;

2016-06-117 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Alexandra Hobson à titre d'employée permanente, au poste de greffière adjointe à partir du 2 septembre 2016 et d'autoriser le directeur général à signer, au nom de la Ville, le contrat d'emploi.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

3. Nomination de Philip Iacovone en tant qu'employé permanent et à titre de Directeur de l'urbanisme.

2016-06-118 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Peter Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Philip Iacovone à titre d'employé permanent, au poste de Directeur de l'urbanisme à partir du 15 juin 2016.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

4. Résolution afin de rescinder la résolution 2016-05-093.

2016-06-119 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de rescinder la résolution n° 2015-05-3093.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Octroi de contrat – IPL inc. au montant de 86 635.97 \$ (taxes incluses) pour l'achat et la livraison des bacs bruns servant à la collecte des matières organiques dans le cadre de TP-2016-09A.

2016-06-120 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp:

D'octroyer le contrat pour l'achat et la livraison des bacs bruns servant à la collecte des matières organiques, à **IPL inc.** au montant de 86 635,97 \$ (taxes incluses) dans le cadre de TP-2016-09A;

D'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relié à l'octroi de ce contrat; et

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-452-30-446

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Charles Colomb et Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Octroi de contrat – Environnement Routier NRJ inc. au montant de 192 156.02 \$ (taxes incluses) pour la collecte et le transport des matières organiques pour la période de septembre 2016 au 31 décembre 2018, incluant une option d'un an pour 2019, dans le cadre de TP-2016-09B.

2016-06-121 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Brian Manning:

D'octroyer le contrat pour la collecte et le transport des matières organiques pour la période de septembre 2016 au 31 décembre 2018, incluant une option d'un an pour 2019, à *Environnement Routier NRJ inc.* au montant de 192 156,02 \$ (taxes incluses) dans le cadre de TP-2016-09B;

D'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relié à l'octroi de ce contrat; et

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-452-30-446

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Adoption du programme de collecte d'halocarbures.

2016-06-122 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter un programme de collecte d'halocarbures pour la Ville et de mandater la coordonnatrice environnementale de la Ville de mettre ce programme en place.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Installation du système S.É.R.A.M. comme système de communication en cas d'urgence pour la Ville.

2016-06-123 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Charles Colomb:

D'autoriser l'achat et l'installation du S.É.R.A.M. (*Système Évolué de Radiocommunication de l'Agglomération de Montréal*) de la Ville de Montréal comme système de communication en cas d'urgence pour la Ville de Baie-D'Urfé;

D'autoriser une dépense maximale de 60 016,95 \$ (taxes incluses) pour l'achat, l'installation et l'entretien du S.É.R.A.M.;

D'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tout contrat et entente relié à l'achat, l'installation et l'entretien du S.É.R.A.M.; et

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-231-00-331

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Position de la Ville par rapport à une augmentation proposée de la vitesse des trains du Canadian Pacific.

ATTENDU QUE la Ville a reçu une lettre datée du 31 mai 2016 du *Canadian Pacific* indiquant son intention de modifier le passage à niveau sur la rue Morgan en conséquence d'une augmentation projetée de la vitesse de ses trains, de 50 MPH à 60 MPH; et

ATTENDU QUE la Ville est fortement opposée à toute augmentation de la vitesse des trains sur son territoire;

2016-06-124 PAR CONSÉQUANT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ (incluant le vote de la mairesse Maria Tutino):

QUE la Ville prenne position contre toute augmentation de la vitesse des trains sur son territoire;

D'envoyer une copie de cette résolution au *Canadian Pacific*; et

D'envoyer une copie de cette résolution à tous les députés locaux, à toutes les villes sur l'île de Montréal, à l'UMQ, à la FCM et à toute personne, organisation et groupe qui peut être intéressé par cette résolution.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Adoption du Règlement n° 875-109 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

2016-06-125 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 875-109 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 875-109 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb et Brian Manning.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

La conseillère Lynda Phelps est à l'extérieure de la salle et n'a pas voté.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. *Adoption du Règlement n° 876-21 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

2016-06-126 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 876-21 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 876-21 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. *Adoption du Règlement n° 877-9 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

2016-06-127 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 877-9 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 877-9 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

4. *Adoption du Règlement n° 878-25 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

2016-06-128 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 878-25 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 878-25 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

5. Adoption du Règlement n° 1046 modifiant le Plan d'urbanisme de Baie-D'Urfé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

2016-06-129 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 1046 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 1046 modifiant le Plan d'urbanisme de Baie-D'Urfé, afin d'assurer sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.*

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

6. Adoption du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 1047 remplaçant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 940.

2016-06-130 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 1047 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 1047 remplaçant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 940.*

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

7. Adoption du Règlement n° 875-115 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux bâtiments accessoires permis dans les zones CA, CB et PC.

2016-06-131 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 875-115 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *Règlement n° 875-115 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions reliées aux bâtiments accessoires permis dans les zones CA, CB et PC.*

8. Adoption du Règlement n° 875-116 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de supprimer les restrictions quant aux activités commerciales extérieures dans les zones commerciales CA.

2016-06-132 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 875-116 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le Règlement n° 875-116 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin de supprimer les restrictions quant aux activités commerciales extérieures dans les zones commerciales CA.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

9. Adoption Règlement n° 875-117 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'apporter une correction à la version française du règlement pour les dispositions établissant la hauteur maximale des murs de rétention.

2016-06-133 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 875-117 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le Règlement n° 875-117 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'apporter une correction à la version française du règlement pour les dispositions établissant la hauteur maximale des murs de rétention.

10. Demande d'une servitude par Root Data Centre pour le 19701 Clark-Graham.

ATTENDU QUE la Ville a reçu une demande d'autorisation de *Root Data Center*, un de ses résidents industriels situés au 19701 Clark-Graham, afin d'installer un boîtier souterrain contenant deux (2) câbles de 4" sur le lot # 1 557 583 de la Ville pour pouvoir brancher son réseau de fibre optique sur la rue Morgan;

ATTENDU QUE l'installation de ce boîtier sera faite aux frais de *Root Data Center* selon les plans soumis à la Ville; et

ATTENDU QUE l'installation de ce boîtier sera faite sous la supervision de la Ville;

2016-06-134 PAR CONSÉQUANT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder une servitude à *Root Data Center* pour l'installation de deux (2) câbles selon les plans fournis par *Root Data Center* à la Ville.

11. Avis de motion et adoption du premier projet de règlement n° 876-22 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin de réduire la largeur minimale requise pour les lots situés dans les zones RA, résultant d'une opération cadastrale où l'un des lots créés est utilisé à des fins publics.

La conseillère Lynda Phelps donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du Règlement n° 876-22 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin de réduire la largeur minimale requise pour les lots situés dans les zones RA, résultant d'une opération cadastrale où l'un des lots créés est utilisé à des fins publics. L'objectif de cet amendement est de permettre l'émission d'un permis de lotissement pour une propriété située dans la zone RA-5 afin qu'un des lots créés par l'opération cadastrale, puisse être donné à la Ville et subséquemment incorporé au parc adjacent.

2016-06-135 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb:

D'adopter le *projet du Règlement n° 876-22 modifiant le Règlement de lotissement n° 876, tel qu'amendé, afin de réduire la largeur minimale requise pour les lots situés dans les zones RA, résultant d'une opération cadastrale où l'un des lots créés est utilisé à des fins publics*; et

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique ayant trait à l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue le mardi 12 juillet 2016 à l'Hôtel de Ville situé au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher et Lynda Phelps.

Abstention : Le conseiller Brian Manning déclare avoir un conflit d'intérêt potentiel ou perçu et s'abstient de voter sur la résolution.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

12. Avis de motion et adoption du premier projet de règlement n° 875-118 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'élargir la zone PA-3.

Le conseiller Charles Colomb donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 875-118 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'élargir la zone PA-3*. L'objectif de cet amendement est de changer le zonage d'un lot afin qu'il puisse être donné à la Ville et subséquemment incorporé dans le parc adjacent.

2016-06-136 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp:

D'adopter le *projet du Règlement n° 875-118 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, afin d'élargir la zone PA-3*; et

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique ayant trait à l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue le mardi 12 juillet 2016 à l'Hôtel de Ville situé au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher et Lynda Phelps.

Abstention : Le conseiller Brian Manning déclare avoir un conflit d'intérêt potentiel ou perçu et s'abstient de voter sur la résolution.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Autorisation pour l'utilisation du logo de la Ville par le *Baie-D'Urfé Arts, Crafts & Library Association*.

ATTENDU QUE le *Baie-D'Urfé Arts, Crafts & Library Association* a fait une demande afin d'utiliser le logo de la Ville pour la bibliothèque publique de la Ville; et

ATTENDU QUE le logo de la Ville sera utilisé exclusivement afin de reconnaître les contributions de la Ville à sa bibliothèque publique;

2016-06-137 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le *Baie-D'Urfé Arts, Crafts & Library Association* d'utiliser le logo de la Ville exclusivement afin de reconnaître les contributions de la Ville à sa bibliothèque.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de mai 2016.

2016-06-138 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L’UNANIMITÉ** d’approuver la liste des dépenses pour le mois de mai 2016 au montant de 6 030 625,04 \$.

2. Approbation du paiement des factures pour les activités estivales de la Ville :

ATTENDU QUE la Ville a contracté des dépenses pour ses activités estivales dont le Baie-D’Urfé Days 2016; et

ATTENDU QUE la Ville désire procéder aux paiements suivants avant que les activités aient lieu;

2016-06-139 PAR CONSÉQUANT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L’UNANIMITÉ** d’autoriser les paiements suivants :

- a. \$3161.81 – *Repercussion Theatre* (Shakespeare in the Park)
- b. \$6691.55 – *La Capitale en Fête* (Jeux gonflables - Baie-D’Urfé Days 2016)
- c. \$747.33 – *Les Services de Calèche et Traîneaux Lucky Luke inc.* (Parade - Baie-D’Urfé Days 2016)
- d. \$10 000 – *Productions Royal Pyrotechnie inc.* (Feux d’artifices - Baie-D’Urfé Days 2016)

Des certificats de disponibilité des fonds ont été émis par la trésorière.

3. Transferts de fonds

2016-06-140 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L’UNANIMITÉ** :

D’autoriser le transfert des fonds suivants:

Transfert	Montant	Comptes
Ajustement pour le contrat de Coleen Shaw et Michael MacDonald	209,65 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-701-20-497
Surplus dans le compte des immobilisations	140 000 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 55-992-00-000 (Surplus affecté)
Budget pour temps supplémentaire pour cols blancs	4 967,06 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À Plusieurs codes budgétaires de paie appartenant à plusieurs départements
Frais juridiques – Cabinet Dunton Rainville	15 000 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-160-00-412

Budget pour compte de dépenses du Directeur Général – 2016	6 500 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-130-00-311
Camionnette pour Travaux Publics	5 909,72 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-320-00-515
Collecte et transports des matières organiques – 2016	19 408,93 \$	From 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-452-30-446

D'autoriser le Directeur Général de signer, pour et au nom de la Ville, tout document ayant trait à ces transferts de fonds.

Des certificats de disponibilité des fonds ont été émis par la trésorière.

4. Transfert de fonds: Location d'auto pour Directeur général - 2016

2016-06-141 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'autoriser le transfert de fonds pour :

Transfert	Montant	Comptes
Location d'auto pour Directeur général – paiement des mensualités pour 2016	5 170,08 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-130-00-515

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

5. Transfert de fonds: Achat des bacs de matière organique

2016-06-142 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'autoriser le transfert de fonds pour :

Transfert	Montant	Comptes
Achat des bacs de matière organique	86 635,97 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-452-30-446

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Charles Colomb et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

6. Transfert de fonds: Achat du Système Évolué de Radiocommunication de l'Agglomération de Montréal (S.É.R.A.M).

2016-06-143 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'autoriser le transfert de fonds pour :

Transfert	Montant	Comptes
Achat du S.É.R.A.M.	60 016,95 \$	De 55-991-00-000 (surplus non-affecté) À 02-231-00-331

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote, et exceptionnellement, la mairesse y prend part :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Charles Colomb et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-06-144 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 22h39.

Mairesse

Greffier